

**PORTANT DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE
POUR LES AFFAIRES FINANCIÈRES**

LE PRÉSIDENT,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L.711-11 et L.712-2,
- Vu le code de la recherche en son article L.313-1,
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 10,
- Vu les statuts d'Avignon Université,
- Vu l'élection de Monsieur Georges LINARÈS à la présidence d'Avignon Université en conseil d'administration du 4 décembre 2023,
- **Considérant** que le président de l'établissement exerce, au nom de l'établissement, les compétences de gestion et d'administration,
- **Considérant** que, dans ce cadre, il peut déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité,
- **Considérant** que, pour la bonne marche du service, il est opportun pour le président de donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature en matière financière aux personnes identifiées dans le tableau ci-dessous.

ARRÊTE

Article 1

Les délégataires principaux désignés dans les tableaux figurant à l'article 2 ci-après reçoivent délégation de signature du président pour signer l'ensemble des actes financiers relatifs à l'exécution du budget du Centre Financier (CF) correspondant, en observant les règles relatives à la commande publique et dans la limite de son budget ou des seuils spécifiques.

Il est précisé que la délégation porte sur les actes relatifs aux dépenses et aux recettes comprenant notamment, et sans que cette liste ne soit exhaustive, les devis, les bons de commande, les états de liquidation, la certification des services faits, les demandes de paiement, les titres de recettes.

En cas d'absence ou d'empêchement des principaux, délégation est donnée aux délégataires suppléants sous réserve des limites indiquées dans les tableaux.

Article 2

Les tableaux ci-après désignent l'ensemble des délégataires et définissent, pour chacun des délégataires, le CF relevant de sa délégation et ses limites, à savoir le budget du CF (mention « Néant » dans les colonnes concernant les seuils) ou le montant du seuil spécifique.

Services centraux*					
Centre financier		Délégataire principal	Seuil délégataire principal	Délégataires suppléants	Seuil délégataires suppléants
111	Affaires générales	Stéphane BOURDAGEAU, DGS	Néant	1. Florence DECUYPER, DGSA - Fonctions support	Néant
				2. Laurence SOMMAZI, DAF	Néant
112	Direction du cadre de vie et de la sécurité	Florence ANDRZEJEWSKI, Directrice	Néant	1. Florence DECUYPER, DGSA - Fonctions support	Néant
				2. Laurence SOMMAZI, DAF	Néant
113	Direction du patrimoine	Jean-Luc CHOISNET, Directeur	Néant	1. Florence DECUYPER, DGSA - Fonctions support	Néant
				2. Laurence SOMMAZI, DAF	Néant
116	Direction de la communication	Claudie GALNON, Directrice	Néant	1. Jean-François BLANCO, DGSA - Transformation et Évaluation	Néant
				2. Laurence SOMMAZI, DAF	Néant
117	Direction de la culture et de la vie de campus	Myriam DOUGADOS, Directrice	Néant	1. Florence DECUYPER, DGSA - Fonctions support	Néant
				2. Laurence SOMMAZI, DAF	Néant
118	Direction opérationnelle des systèmes d'information	Stéphane IGOUNET, Directeur	Néant	1. Jean-François BLANCO, DGSA - Transformation et Évaluation	Néant
				2. Muriel MAUBRE, Responsable administrative et financière	Néant
119	Direction des ressources humaines	Delphine PEZZO, Directrice	Néant	1. Anne-Laure AUTIER, Directrice adjointe	Néant
				2. Caroline BALAS, Responsable du pôle GPEC	Pour les dépenses relatives à la formation professionnelle, aux recrutements et concours
				3. Jean-François BLANCO, DGSA - Transformation et Évaluation	Néant

***En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires principaux et suppléants, délégation à Stéphane BOURDAGEAU, Directeur général des services, sur l'ensemble des centres financiers des services centraux.**

Composantes					
Centre financier		Délégué principal	Seuil délégué principal	Délégués suppléants	Seuil délégués suppléants
120	Institut AgES	Stéphane NOTTIN, Directeur	Néant	Fanny ANDRE, Directrice administrative	≤ 10 000,00 € HT
130	Institut CPSN	Guillaume MARREL, Directeur	Néant	Florence GOEHRS, Directrice administrative	≤ 10 000,00 € HT
140	CERI	Corinne FREDOUILLE, Directrice	Néant	Catherine BONANSERA, Responsable administrative	≤ 10 000,00 € HT

Services communs*					
Centre financier		Délégué principal	Seuil délégué principal	Délégués suppléants	Seuil délégués suppléants
115	Service de santé étudiante	Alizée SUSLER, Directrice	Néant	Florence DECUYPER, DGSA - Fonctions support	Néant
161	Bibliothèque universitaire	Jacky BARBE, Directeur	Néant	1. Béatrice BEAUFRE, Directrice adjointe de la BU	≤ 10 000,00 € HT
				2. Jean-François BLANCO, DGSA - Transformation et Évaluation	Néant
162	Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat	Ludovic BERNARD, Directeur du SAFIRE	Néant	1. Aurélie GAMBUS, Directrice adjointe du SAFIRE	≤ 10 000,00 € HT
163	Projet NCU CAPACITE			2. Florence DECUYPER, DGSA - Fonctions support	Néant
164	Mission APUI				
165	Service de la formation tout au long de la vie	Nabila BELLAMINE, Directrice	Néant	1. Stéphanie CREVEUIL, Responsable administrative	≤ 10 000,00 € HT
				2. Florence DECUYPER, DGSA - Fonctions support	Néant
166	Service universitaire des activités physiques et sportives	Eric MARIZY, Directeur	Néant	Florence DECUYPER, DGSA - Fonctions support	Néant
167	Direction des relations internationales	Françoise ARFELLI, Directrice	Néant	Jean-François BLANCO, DGSA - Transformation et Évaluation	Néant

***En cas d'absence ou d'empêchement des délégués principaux et suppléants, délégation à Stéphane BOURDAGEAU, Directeur général des services, sur l'ensemble des centres financiers des services communs.**

CRB Recherche					
Pilotage Recherche*					
Centre financier		Délégué principal	Seuil délégué principal	Délégués suppléants	Seuil délégués suppléants
1811	Direction de l'appui à la recherche et à l'innovation	Anne-Charlotte MONVILLE, Directrice	Néant	1. Mariama COTTRANT, Directrice adjointe	Néant
1812	SFR TERSYS			2. Jean-François BLANCO, DGSA - Transformation et Évaluation	Néant
1813	FR AGORANTIC				

***En cas d'absence ou d'empêchement des délégués principaux et suppléants, délégation à Stéphane BOURDAGEAU, Directeur général des services, sur les centres financiers n°1811 DARI, 1812 SFR TERSYS et 1813 FR AGORANTIC**

CRB Recherche					
Laboratoires Institut AgES**					
Centre financier		Délégué principal	Seuil délégué principal	Délégués suppléants	Seuil délégués suppléants
18211	UPR LaPEC	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Agnès VINET, Directrice	≤ 10 000,00 € HT	Cyril REBOUL, Responsable du pôle expérimental du LaPEC	≤ 10 000,00 € HT
18212	UPR LMA	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Céline LACAUX, Directrice	≤ 10 000,00 € HT	Philippe BOLLE, Directeur adjoint	≤ 10 000,00 € HT
18221	UMR EMMAH Equipe Physique	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		André CHANZY, Directeur	≤ 10 000,00 € HT	1. Arnaud MESGOUEZ, Directeur adjoint 2. Konstantinos CHALIKAKIS, Directeur adjoint	≤ 10 000,00 € HT ≤ 10 000,00 € HT
18222	UMR EMMAH Equipe Hydro	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		André CHANZY, Directeur	≤ 10 000,00 € HT	1. Konstantinos CHALIKAKIS, Directeur adjoint 2. Arnaud MESGOUEZ, Directeur adjoint	≤ 10 000,00 € HT ≤ 10 000,00 € HT

1823	UMR QUALISUD	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Sabine GALINDO, Directrice	≤ 10 000,00 € HT	Véronique VIDAL, Responsable de l'équipe qualité des F&L et conservation post-récolte de l'UMR QUALISUD	≤ 10 000,00 € HT
18241	UPRI Service général	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Grégory DURAND, Directeur	≤ 10 000,00 € HT	Néant	Néant
18242	UPRI ERIT PSII	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Laurent URBAN, Responsable	≤ 10 000,00 € HT	Néant	Néant
18243	UPRI ERIT S2CB	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Grégory DURAND, Responsable	≤ 10 000,00 € HT	Néant	Néant
18244	UPRI ERIT SAFE	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Christine PEPIN, Responsable	≤ 10 000,00 € HT	Néant	Néant
18251	UMR SQPOV Equipe GREEN	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Isabelle SOUCHON, Directrice	≤ 10 000,00 € HT	1. Anne-Sylvie TIXIER, Directrice adjointe	≤ 10 000,00 € HT
				2. Maryline VIAN, Animatrice de l'équipe GREEN	≤ 10 000,00 € HT
18252	UMR SQPOV Equipe SPORALIM	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Isabelle SOUCHON, Directrice	≤ 10 000,00 € HT	1. Anne-Sylvie TIXIER, Directrice adjointe	≤ 10 000,00 € HT
				2. Alice CHATEAU HUYOT, Animatrice de l'équipe SPORALIM	≤ 10 000,00 € HT

18253	UMR SQPOV Equipe QUALIM	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Isabelle SOUCHON, Directrice	≤ 10 000,00 € HT	1. Anne-Sylvie TIXIER, Directrice adjointe 2. Valérie TOMAO, Animatrice de l'équipe QUALIM	≤ 10 000,00 € HT ≤ 10 000,00 € HT
1826	UMR IMBE	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Emmanuel CORCKET, Directeur	≤ 10 000,00 € HT	Armin BISCHOFF, Directeur adjoint	≤ 10 000,00 € HT
1827	PSH	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Raphaël LUGAN, Enseignant-chercheur	≤ 10 000,00 € HT	Néant	Néant

Laboratoires Institut CPSN**

Centre financier		Délégué principal	Seuil délégué principal	Délégués suppléants	Seuil délégués suppléants
1831	UPR ICTT	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Graham RANGER, Directeur	≤ 10 000,00 € HT	Néant	Néant
1832	UPR LCC	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	Néant	Néant	Néant
1833	UMR ESPACE	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Cyrille GENRE GRANDPIERRE, Directeur	≤ 10 000,00 € HT	Néant	Néant
1834	UMR CIHAM	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Marilyn NICOUD, Directrice	≤ 10 000,00 € HT	Néant	Néant
1835	UMR CNE	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Dorothee DUSSY, Directrice par intérim	≤ 10 000,00 € HT	Brigitte JUANALS, Directrice adjointe par intérim	≤ 10 000,00 € HT

1836	UMR HISOMA	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Claire BALANDIER, Enseignante- chercheuse	≤ 10 000,00 € HT	Néant	Néant
1837	UMR ESPACE-DEV	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	Néant	Néant	Néant
1838	UPR JPEG	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Christèle LAGIER, Directrice	≤ 10 000,00 € HT	François FULCONIS, Directeur adjoint	≤ 10 000,00 € HT

Laboratoire CERI**

Centre financier		Déléataire principal	Seuil déléataire principal	Déléataires suppléants	Seuil déléataires suppléants
1841	UPR LIA	Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche	> 10 000,00 € HT	Néant	Néant
		Jusqu'au 2 mars 2025 : Yannick ESTEVE, Directeur	≤ 10 000,00 € HT	Jusqu'au 2 mars 2025 : Serigne GUEYE, Directeur adjoint	≤ 10 000,00 € HT
		A compter du 3 mars 2025 : Fabrice LEFEVRE, Directeur	≤ 10 000,00 € HT	Néant	Néant

****En cas d'absence ou d'empêchement des déléataires principaux et suppléants, délégation à Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente Recherche, sur l'ensemble des centres financiers des laboratoires du CERI, des Instituts AgES et CPSN, pour les dépenses inférieures ou égales à 10 000,00 € HT.**

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il sera affiché de manière permanente en zone présidence, consultable dans le recueil des actes et décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires » ; et transmis à monsieur le Recteur de région académique, Chancelier des Universités.

Le présent arrêté sera notifié à chaque déléataire et transmis à l'agent comptable.

Article 4

Le présent arrêté abroge tout arrêté de délégation de signature pour les mêmes actes au bénéfice des mêmes déléataires.

Article 5

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 27 février 2025

Le Président d'Avignon Université,

Georges LINARÈS

Signature calligraphique

Georges Linares

le 28/02/2025 08:39:57 +01:00



Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités, et publié le 28 février 2025